



Communauté de
Communes du
Pays de LUMBRES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE
COMMUNES DU PAYS DE LUMBRES

N°14-02-04

L'an deux mil quatorze, le mardi 18 février à 18 heures 30, le Conseil de Communauté s'est réuni sous la présidence de Monsieur Gilbert CHIQUET, Président, suite à la convocation en date du 6 février 2014.

Présents :

Mesdames HUGUET ; CARVALHO ; REMBOTTE ; DELRUE ; MAGNIER ; LAMIABLE ;
Messieurs GUYOT ; PRUVOST ; VASSEUR ; BOUFFART ; DUWAT ; DENQUIN ; LHEUREUX ; FRANQUE ;
CRETON ; SENECAT ; GARENAUX ; BRUGGEMAN ; HILMOINE ; CATOEN ; LEROY ; CAPELLE ; SAGNIER ;
CROQUELOIS ; CHARLEMAGNE ; CLABAUT ; FOURNIER ; MAGERE ; DUCROCQ ; BOURGOIS ; WAUQUIER ;
EVRARD ; BACQUET ; GALLET ; DENUNCQ ; EVRARD ; LEFEBVRE ; LEMAITRE ; FOURRIER ; BAILLY ;
DELATTRE ; HOCHART ; OTTEVAERE ; WYCKAERT ; KIELINSKI.

Absents excusés :

Madame BERNARD.

Messieurs JOUGLEUX ; COULOMBEL ; BAILLY ; COYOT ; WAVRANT ; DEVIGNE ; DELANNOY ; MONCHY.

Absents :

Madame DE JONGHE ; PILLON.

Messieurs LOVERGNE ; DUVIVIER ; DUFOUR ; LONGAVESNE ; BOUFFART.

Monsieur José BOUFFART est élu secrétaire.

OBJET : SYMVAHEM – DESIGNATION DE DELEGUES SUPPLEMENTAIRES

Le Président informe le conseil communautaire que, suite à la modification de l'article 5 des statuts du SYMVAHEM (Syndicat Mixte de la Vallée de la Hem), relatif à la composition du comité syndical, il est nécessaire de désigner un délégué titulaire et son suppléant.

Conformément à l'article L.5211-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, le vote a lieu au scrutin secret à la majorité absolue.

Le scrutin secret donne les résultats suivants : Sont élus :

Membres titulaires

- José BOUFFART

Membres suppléants

- Marc GARENAUX

Pour extrait conforme.

Le Président,



Accusé de réception en préfecture
062-246201016-20140218-14-02-04-DE
Date de télétransmission : 19/02/2014
Date de réception préfecture : 19/02/2014